

Procès-Verbal

Séance du 18 mai 2026

L'an 2026 et le 18 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LEPAN Frédéric, Maire.

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. MARTINELLO Jean-François, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis, M. BAGUEREY Jean-Patrick, Mme DESCANNEVELLE Mélanie, M. BARANSKI Olivier, Mme LECOURT Elodie, M. LORIN Brice.

Le compte rendu de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

Date de la convocation : 11/05/2026

Date d'affichage : 11/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. LORIN Brice

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Désignation des commissaires ç la commission communale des impôts directs - 2026_29

Décision modificative du budget n°1 - 2026_30

Modification contrat salle des fêtes - 2026_31

Réf : 2026_29 : Désignation des commissaires ç la commission communale des impôts directs

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650,

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires, à savoir : 25 ans au moins, de nationalité française, inscrits aux rôles d'imposition directes locales de la commune et ayant des connaissances suffisantes sur les circonstances locales et l'exécution des travaux confiés à cette commission,

Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,

Considérant l'obligation de non domiciliation dans la commune d'un commissaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DECIDE**

- de désigner Monsieur LEPAN Frédéric, Maire, comme président de la commission communale des impôts directs.

-de proposer, en nombre double, les noms des 6 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux.

Tableau des 12 commissaires titulaires proposés :

1	Mme Sylvie PRINCE
2	Mme Christiane SAUTRET
3	M Patrick COILLIOT
4	Mme Laurence FRANSQUIN
5	M Patrick MOREAUX
6	M Francis HANRIOT
7	M Jean Claude BASTIEN
8	M Yannick LECOURT
9	M Dominique MEUNIER
10	M Régis LECOURT
11	M Gérard CHARDONNET
12	M Jean Patrick BAGUERET

Tableau des 12 commissaires suppléants proposés :

1	Mme JOLY Delphine
2	M Xavier KRYSA
3	M Eric JUNIER
4	Mme Armelle MARTINELLO
5	M Anthony ESCHLIMANN
6	Mme Viviane BROUILLON
7	M Florian MOUCHEL
8	M Alain LESCUYER
9	M Béranger BOITEL
10	Mme Rachel MESSIAEN
11	Mme Claudine MENU
12	Mme Sylvaine DARTHOIS

Réf : 2026_30 : Décision modificative du budget n°1
A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Après exposé de M le Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité les virements de crédits suivants :

+ 7 844.00€ au compte 1311
+ 7 844.00€ au compte 13461

Réf : 2026_31 : Modification contrat salle des fêtes
A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

A compte du 1^{er} juin 2026, la réservation de la salle des fêtes ne sera définitive qu'après paiement de la totalité du prix de la location, 1 mois avant la date de la location.

Questions diverses :

- Mme Laurence FRANSQUIN expose le projet de sécurisation du carrefour de la rue de la Pompelle et de la rue de la voie du Moulin par l'installation d'un plateau surélevé. Les membres de la commission voirie rencontreront 2 entreprises sur place pour effectuer le chiffrage des travaux (société Lingenheld le 22/05 à 8h30 et Eurovia le 26/05 à 11h00).

- M le Maire expose à l'assemblée de projet d'installation d'une centrale à enrobé sur la commune de Puisieux. Le conseil municipal devra émettre un avis sur ce dossier avant le 12 juin. Pour cela, le Maire invite les élus à assister à la réunion publique organisée le 19 mai à 19h00 au centre de conférence de Taissy. Le conseil municipal se réunira le 9 juin à 19h00 pour émettre un avis sur ce dossier.

Séance levée à 20h30

En mairie, le 01/06/2026

Le Maire
Frédéric LEPAN

Secrétaire de séance
M. LORIN Brice